Comité d'exploration des options (CEO) Examen des écoles élémentaires de Clare

le mercredi 21 février 2017 à 18 h 30 10^e réunion Bureau régional du CSAP, La Butte

<u>Présences</u>: Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur –par téléconférence), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Nadine Saulnier (École Stella-Maris)André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : aucune.

- 1. <u>Mot de bienvenue</u> Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.
 - 2. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour est adopté par consensus.

- 3. <u>Adoption du procès-verbal</u> de la réunion du 8 février Le procès-verbal de la réunion du 8 février 2017 est adopté par consensus.
- 4. <u>Suivis au procès-verbal de la réunion du 8 février</u> : Les items sont à l'Ordre du jour

5. <u>Suivis au compte-rendu de la 2^e réunion publique du 15 février :</u>

<u>Adoption du compte-rendu de la 2^e réunion publique</u>. Le compte-rendu de la 2^e réunion du 15 février 2017 est adopté par consensus. Il y a une correction dans l'épellation du nom d'un intervenant.

Communications reçues du public: Les membres procèdent à l'examen des communications reçues du public depuis la 2^e réunion publique. Ils regardent aux questions posées par les participants dans les groupes et après la plénière. Il y a une discussion sur le nombre de postes coupés avec l'emphase sur la priorité de l'éducation des élèves. Il y aura une période de transition que le Conseil pourra considérer. Il y a discussion sur les questions qui sont plutôt dirigées au CSAP qu'aux membres du CEO. Il est noté que le mandat du CEO empêche d'être la réflexion de la communauté. Toutefois, la communauté demande que nous considérions certains points dans les domaines dépassant le cadre du mandat du CEO. Un autre point à considérer est la

transition des élèves. On ne voulait pas juste qu'ils arrivent là en septembre sans avoir été préparés. Le rapport devra présenter plus largement ce qui a été dit.

Il y a une discussion sur une transition avec la possibilité d'avoir l'École secondaire devenir une école élémentaire et une nouvelle pour le secondaire. Un membre insiste qu'il est là pour représenter la communauté qui l'ont élu et estime que la région centrale va gagner avec une nouvelle école, mais pas les extrémités de la communauté où il y a le risque de perdre la langue et la culture. Selon lui, aller plus loin que Meteghan serait injuste. Nombreux autres points sont soulevés.

6. Scénario recommandé:

Les membres suggèrent deux options à considérer :

Option A (scénario 2 pour faire le lien avec ce qui fut présenté à la 2^e réunion publique) : que l'on ferme les quatre écoles avec l'option d'avoir deux écoles en transition vers la construction d'une nouvelle école; et,

Option B (scénario 1 pour faire le lien avec ce qui fut présenté à la 2^e réunion publique) : que l'on ferme deux écoles (Saint-Albert et Jean-Marie-Gay) et qu'on recommande des rénovations aux deux autres écoles (Joseph-Dugas et Stella-Maris).

Les membres passent au vote secret. Le résultat du vote est : six (6) voix pour l'Option A et quatre (4) voix pour l'Option B.

L'Option A sera donc présentée à la prochaine réunion publique prévue le jeudi 2 mars 2017.

7. Troisième réunion publique

Les membres révisent l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion publique prévue pour 2 mars 2017 au Centre des anciens combattants à Saulnierville à 19 h. On s'entend sur un ordre du jour.

Il est suggéré que chaque membre du CEO rédige des points de considérations pour présenter à la réunion publique. On s'entend que le facilitateur Paul d'Entremont et le directeur régional Brent Surette se rencontrent pour préparer les points qui seront présentés à une prochaine réunion du CEO. Les considérations seront affichées sur le site du CSAP avant la réunion publique pour que les membres du public puissent y trouver les réponses à leurs questions et les points qui ont été considérées pour arriver à l'option proposée.

8. Dates et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CEO aura lieu à 18 h 30 au bureau du CSAP à La Butte le mardi 28 février.

9. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 22 février 2017.